



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rivière-Rouge le 8 juillet 2026 à 19 h, à la salle du conseil, située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Numéro 2026-40052

Nature et effets : La demande vise à permettre la construction d'un garage d'une superficie de 161,09 mètres carrés alors que la réglementation en vigueur prescrit un maximum de 120 mètres carrés

Localisation : Lot 6 627 843 du cadastre du Québec
Chemin du 5^e Rang Sud
Matricule : 1649-93-2325

Numéro 2026-40055

Nature et effets : La demande vise à régulariser :

- a) un bâtiment accessoire (garage) d'une superficie de 206,67 mètres carrés alors que la réglementation en vigueur prescrit un maximum de 120 mètres carrés;
- b) l'implantation d'une remise à 1,11 et 1,13 mètre de la ligne latérale droite, alors que la réglementation en vigueur exige une distance minimale de 1,5 mètres.

Localisation : Lot 5 809 925 du cadastre du Québec
13238, chemin du Lac-Kiamika
Matricule : 1563-73-6510

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 17^e JOUR DE JUIN 2026

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe